

ACTION MUNICIPALE Rencontres Citoyennes P. 15 | POINT AGGLO Supporter
numéro 1 P. 16 | ILS FONT CHOLET Les 10 ans des Arcades Rougé P. 23

CHOLET *mag*

DOSSIER P. 8

Bienvenue aux Halles

N° 330

SEPTEMBRE 2019

MAGAZINE MUNICIPAL
D'INFORMATION DE
LA VILLE DE CHOLET
CHOLET.FR    

CHOLET 
l'entrepreneante



FORUM POUR L'EMPLOI

TOUS SECTEURS / TOUS MÉTIERS

MARDI 24 SEPTEMBRE 2019

JOB DATING de 8h30 à 18h

**Parc des Expositions LA MEILLERAIE
CHOLET**

Logistique, agroalimentaire, industrie, services à la personne...
Des centaines d'emplois sont à pourvoir dans le bassin
des Mauges et du Choletais.

economie.cholet.fr #TerreDeReussite



RENSEIGNEMENTS

Direction du Développement
Économique

02 44 09 26 30

eco@choletagglomeration.fr



UNE VIE DANS LA VILLE

La sonnerie de l'école retentit et les cartables colorés remplissent de nouveau les cours... !

Anatole France écrivait : "De toutes les écoles que j'ai fréquentées, c'est celle de l'école buissonnière qui m'a paru la meilleure !" Envie de retenir le temps, la douceur de vivre, peut-être. La formule est belle mais déconseillée aux enfants ! Le moment est en effet venu de retrouver le chemin de nos habitudes et de refermer cette parenthèse estivale.

L'école est un enjeu majeur pour notre pays. Chaque enfant sur l'ensemble du territoire doit pouvoir maîtriser les trois compétences que sont "lire, écrire, parler", qu'importe son origine sociale ou géographique. La fracture entre départements ruraux et départements plus urbanisés s'accroît. L'égalité des chances est celle qui donne à chacun les moyens de sa réussite. Nous ne pouvons que saluer l'existence des Clubs Coup de Pouce, destinés à accompagner les élèves en difficulté.

C'est avec un immense plaisir que nous nous retrouvons pour cette rentrée 2019 qui s'annonce une nouvelle fois riche en événements et ambitieuse en perspectives, même si la vie de notre cité est loin de s'être arrêtée lors de cette saison estivale !

Durant l'été, nous avons eu à cœur de faire en sorte que la rentrée s'effectue à Cholet dans les meilleures conditions et, pour ce faire, les services municipaux ont été mobilisés. Les traditionnels travaux d'été ont, en effet, battu leur plein dans les établissements scolaires, les bâtiments

municipaux, les équipements sportifs afin notamment d'améliorer les conditions d'accueil des Choletais.

Parallèlement, des chantiers structurants qui vont contribuer à la transformation et à la modernisation de Cholet se sont poursuivis tout l'été.

Les nouvelles Halles seront inaugurées le 19 septembre prochain. Véritable institution, elles sont à la fois un espace commercial essentiel et un lieu d'échanges apprécié. Une vie dans la ville. À la fois

plus modernes, plus fonctionnelles et plus esthétiques, elles répondent aux besoins des commerçants et aux aspirations des Choletais.

La réussite de ce projet est due au fait que l'ensemble des acteurs impliqués ont été consultés afin de faire part de leurs attentes et de leurs besoins. Qu'il me soit permis de remercier la coopération des riverains, mais également des commerçants qui se sont montrés volontaires et ouverts à la discussion au cours de l'évolution de ce projet.

Cholet est une ville résolument solidaire, attractive, dynamique et innovante qui continue de se montrer ambitieuse pour conserver son temps d'avance. C'est ainsi que la Ville de Cholet et l'Agglomération du Choletais organisent le Forum pour l'Emploi le 24 septembre prochain.

Ce salon est conçu pour favoriser le recrutement, mais aussi pour échanger avec les partenaires présents et leur permettre de faire connaître leur entreprise. Territoire d'ancrage de nombreuses entreprises, Cholet et son agglomération s'affirment

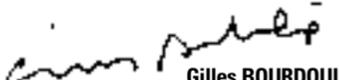
comme un lieu d'accueil important d'activités économiques. L'emploi est l'une des préoccupations majeures de notre Agglomération, à la fois pour ceux qui en cherchent et pour les entreprises qui ne trouvent pas les salariés dont elles ont besoin. Emploi, métiers, formation, recrutement, ces quatre mots ont une importance capitale pour tout un chacun et au moment de faire un choix, mieux vaut être pleinement informé.

Une rentrée qui est aussi le moment de nous retrouver tous. Ne manquez pas votre rendez-vous avec les Rencontres Citoyennes qui débiteront lundi 23 septembre. Ce sont des lieux d'échanges au cours desquels respire notre démocratie. Chaque Choletais peut assister à celle de son quartier et y poser toutes les questions sur les enjeux locaux.

Nous croyons fermement en l'efficacité de cette démarche qui permet une information et donne une tribune à tous les citoyens. C'est ainsi que de nombreux projets ont évolué grâce aux interventions des Choletais. Un temps est régulièrement pris en début de chaque réunion pour évoquer un projet déterminant pour votre quartier.

Ce mois de septembre s'annonce aussi dynamique avec notamment Le Puy Saint Bonnet en fête les 14 et 15 septembre, la fête aérienne "Fou d'Ailes" le 22 septembre ou encore les Journées du Patrimoine.

Il me reste à vous souhaiter, à toutes et à tous, une excellente rentrée !


Gilles BOURDOULEIX
Maire de Cholet
Président de l'Agglomération du Choletais
Député honoraire



NOTES DE FRAÎCHEUR

C'est le temps fort musical qui annonce l'été à Cholet. Suivi par un public très nombreux et bien décidé à braver la chaleur, l'ambiance champêtre et conviviale d'Estjazz séduit tous les âges. Le Parc de Moine est le lieu idéal pour apprécier et s'imprégner du jazz et des musiques d'ailleurs.



PRAIRIGOLOTE

Quoi de plus beau que le rire d'un enfant ? Le Parc de Moine en résonne encore après la 22^{ème} édition des Enfantillages. 5 spectacles gratuits à destination des bambins. Une porte d'accès à la culture pour un public en devenir.



PETITS BOLIDES

Ils étaient 98 sur la ligne de départ de la course de draisienne organisée par le service municipal des Sports samedi 15 juin sur la place Travot. Comme l'an dernier, encore un grand succès pour cette animation dédiée aux jeunes enfants.



4 FLEURS

Mercredi 31 juillet, Cholet accueillait le jury du Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF). Objectifs de cette visite : évaluer le travail et la démarche de la Collectivité en matière de fleurissement, d'aménagement du cadre de vie et de développement durable. La Ville de Cholet espère conserver sa distinction 4 fleurs dont elle est lauréate depuis 2005. Verdict en octobre...

100 % ÉLECTRIQUE

L'Agglomération du Choletais porte une attention particulière à la transition énergétique et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Dans ce cadre, Transports Publics du Choletais testait en juillet des bus électriques sur les lignes 4 et 5 du réseau Choletbus. Objectif : poursuivre la transition énergétique tout en ayant une approche pertinente d'un point de vue économique et technique : en clair, ne pas investir des sommes trop importantes dans des technologies non abouties !



FIN DE MANDAT POUR LE CMJ

Fin de mandat pour les 22 jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes de Cholet. Actions de soutien à Mécénat Chirurgie Cardiaque, organisation d'un après-midi jeux auprès des seniors de la résidence Notre-Dame, visite du Sénat, commémorations et vernissages... deux années riches, au cours desquelles les jeunes ont pu développer leur conscience et leur engagement citoyen et social.

SAISON 2019/2020

THÉÂTRE SAINT-LOUIS



Programme, billetterie et abonnement sur culture.cholet.fr



Le Choletais
L'audace pour réussir

Direction de la Communication - Ville de Cholet / Adc - Juin 2019 - photos Shutterstock - Licenses 1 - 899286 - 2 - 104413 - 3 - 104414



DANCEFLOOR

Il a fait particulièrement chaud dans le centre-ville vendredi 28 et samedi 29 juin. Mais cela n'a pas découragé les jeunes de venir s'éclater aux Z'allumés. Saut à l'élastique, bungee éjection, parkour, breakdance, escape game et laser game... de quoi faire le plein de sensations fortes ! Pour finir en beauté, la soirée NRJ Extravagance avec Oriska a transformé la place Rougé en dancefloor.

Dessinées par le cabinet d'architecture ASA Gimbert, les nouvelles Halles de Cholet constituent un espace public commercial généreux, ouvert sur la ville.



BIENVENUE AUX HALLES !

Les nouvelles Halles ouvrent leurs portes le 10 septembre. Promesse et délais tenus ! Le projet engagé par la Ville de Cholet est le résultat d'un travail concerté avec les commerçants et les riverains. Ce grand marché couvert, lieu de convivialité par excellence, redynamise cette partie du centre-ville.

Construites entre l'avenue Maudet et le pont De-Lattre-de-Tassigny, le long du parking de la Moine, les nouvelles Halles sont là. Modernes, lumineuses, jouant pleinement la carte de la transparence et de la fonctionnalité, les Halles de Cholet proposent aux commerçants et aux clients un espace de 2 358 m². Prévu dans le programme, un bar-brasserie muni d'une grande terrasse va de toute évidence venir renforcer la fréquentation de ce lieu de vie prisé du centre-ville. Faire le plein de produits de qualité et prendre le temps de les déguster sur place, telle est l'offre proposée ici. "Les Halles de Cholet, c'est une institution. Une vie dans la ville. À la fois plus modernes, plus fonctionnelles et plus esthétiques, les Halles répondent aux nouvelles aspirations des Choletais. Un lieu que les habitants vont très vite s'approprier", se réjouit **Michel Bonneau**, Adjoint au Maire en charge du Commerce.

Une architecture audacieuse

Les anciennes halles étaient très refermées sur elles-mêmes : de l'extérieur, difficile de savoir ce qu'il s'y passait. "L'enjeu était justement d'éviter les ruptures entre l'extérieur et l'intérieur. Les larges baies vitrées permettent d'apporter un maximum de clarté, de luminosité et d'apercevoir, depuis l'extérieur, l'activité et les produits", précise **Frédéric Pavageau**, Adjoint au Maire en charge des Bâtiments. À l'intérieur, tous les étals ont une hauteur maximale d'1m30 pour permettre au regard d'embrasser la totalité de la halle d'un seul coup d'œil. "L'objectif était d'éviter l'effet labyrinthe. Une notion importante pour la gestion des flux, des files d'attente aux différents étals. Un gain de temps et de confort pour le client", ajoute-t-il. La spécificité du projet est la grande longueur du bâtiment, implanté le long du parking de la Moine. Cette contrainte est imposée par l'organisation du marché le samedi matin. "Visuellement, il fallait casser cette grande longueur. C'est le rôle des toitures qui se croisent par un jeu d'obliques."

Un projet structurant

La vétusté du bâtiment actuel a notamment motivé la construction de nouvelles Halles, constituant un projet phare du mandat de l'équipe municipale. Projet structurant du territoire, la réhabilitation des Halles et de ses abords a pour but de renforcer et de consolider le commerce de proximité, de soutenir les acteurs de l'économie locale, d'affirmer le dynamisme du quartier. Au regard de la situation exceptionnelle des Halles dans la ville, il a été décidé de conserver leur emplacement, lieu de convergence, propice à l'échange et au développement des services urbains importants.



Revivez cet impressionnant chantier en images :

- à travers les photos de **Matthieu Mitschké**, présentées tout autour des Halles,
- en vidéo sur cholet.fr dès le 20 septembre

"Bienvenue dans vos nouvelles Halles de Cholet ! Des halles du XXI^{ème} siècle, modernes, lumineuses, accueillantes. Ces halles, nous les avons imaginées comme un nouveau lieu de vie, d'échanges et de rencontres avec des terrasses intérieures et extérieures donnant la possibilité de déjeuner sur place. Le projet a été monté de bout en bout en concertation avec les riverains et les commerçants. Les 33 professionnels présents ici sont réputés pour leur offre riche, leurs compétences, leur sens de l'excellence. **Ces halles sont à vous, faites-les vivre !**"

Gilles Bourdouleix

Maire de Cholet
Président de l'Agglomération du Choletais



Coût du bâtiment
4,5 M€



surface totale
2 358 M²

 33 étals



bar-brasserie

1 espace
de convivialité

 Ouvert
5 JOURS / 7



À l'heure où nous bouclons,
les commerçants finalisent
leur installation avant l'ouverture
mardi 10 septembre.

NOUVEAUTÉS

- Au centre, un espace de convivialité qui permet de déguster, sur place, les produits achetés sous les Halles
- Un bar-brasserie dont la carte fera la part belle aux produits frais, vendus sous les Halles
- Un fleuriste
- Une épicerie bio
- Une nouvelle boulangerie
- Un groupement d'agriculteurs de Lys-Haut-Layon



Sébastien Gallais

Fromager
Président de l'association des commerçants des Halles

"L'architecture extérieure est moderne, l'ensemble est clair et lumineux. Nous avons un bel outil de travail ! Évidemment nous espérons tous une fréquentation accrue. **Il y a forcément un effet "curiosité" au début et c'est à chacun de nous, par notre accueil et notre professionnalisme, d'en faire un lieu de convivialité, un espace de gourmandise où les clients se sentent bien.** Les halles, c'est le lieu de la gastronomie, du bien et du bon manger. C'est le lieu idéal pour préparer un bon repas, de l'apéritif au dessert, pour tous les goûts et tous les budgets !"



Gaëtan Chupin

Restaurateur

"Ce nouveau restaurant se veut aussi convivial que celui que je tenais de l'autre côté de la place. La proposition de cuisine traditionnelle est maintenue, mais elle est élargie aux salades, aux plats à la carte, à la pâtisserie et aux plats à emporter. Pour tout cela, je crée deux emplois à temps plein, une serveuse et un cuisinier, et un autre à temps partiel. **Le nouveau Guingois continuera de privilégier les produits locaux, principalement issus du marché, afin d'offrir aux 120 couverts du midi une brasserie de qualité.**"

À noter : le bar et la terrasse seront ouverts toute la journée pour prendre un café ou un verre.

Emmanuelle Mourgues

Fleuriste

"Je suis heureuse d'intégrer les Halles et de proposer de la fleuristerie pour toutes les occasions, en harmonie avec la nature et les saisons. Ce banc aux Halles complète l'activité que j'ai à la boutique [depuis 10 ans à Villedieu-la-Blouère, ndr]. Mais ici, c'est beaucoup plus vivant : le lieu va drainer plus de monde ! **Travailler sous des halles, c'est aussi plus de contacts avec les clients, mais aussi avec les autres commerçants.** C'est très enrichissant et stimulant."



DES ANIMATIONS LES 20 ET 21 SEPTEMBRE

Pour l'ouverture au public du nouvel équipement, l'association des commerçants des Halles propose de nombreuses animations : musique, dégustation, jeux divers pour petits et grands... Des festivités pour que les Choletais s'approprient très vite ce nouveau lieu de vie. Animations à découvrir les 20 et 21 septembre de 9h à 13h.



Durant tout l'été, à l'abri des regards, les artisans ont procédé à l'installation des stands et à l'aménagement intérieur des nouvelles Halles de Cholet.



Marché du samedi : un lieu de vie

Faire le marché est une expérience à la fois visuelle et gustative ! C'est un réel plaisir d'arpenter les allées et d'observer les étals des producteurs locaux présents. Les Halles et le marché qui se tient chaque samedi sur la place du 8-Mai-1945 sont un lieu de vie, de rencontres conviviales, de rires complices, où l'on s'échange recettes, conseils, où l'on prend des nouvelles. "Le positionnement des nouvelles Halles sur la place du 8-Mai-1945 doit permettre de regrouper les commerçants du marché du samedi, répartis jusque-là de chaque côté du bâtiment, leur offrant ainsi des conditions de travail plus adaptées et plus fonctionnelles", explique Michel Bonneau, Adjoint au Maire. Les anciennes Halles doivent être déconstruites dans le courant de l'automne (lire encadré).



Philippe Renou
Producteur maraîcher
Président de l'association
des commerçants du marché

"Le marché, c'est un lieu de vie, toujours animé. Il y a ici, quelque chose de familial, de bon enfant. D'ailleurs, les gens sont de plus en plus nombreux à investir les allées. En cinq ans, j'ai gagné une centaine de clients et je ne suis pas le seul. Il faut dire

qu'il y a des parkings, les bus s'arrêtent sur la place et c'est central. La liste des vendeurs qui attendent une place est complète, c'est dire la réputation de ce lieu de rendez-vous commercial en constante progression. Les consommateurs veulent des produits locaux, du terroir avec des marchands qui leur parlent, qui les connaissent. On ne trouve cela qu'au marché. Les nouvelles Halles sont une très bonne chose. Le projet, auquel nous adhérons totalement, a fait l'objet d'une concertation à laquelle nous avons activement participé. Le lieu va encore attirer plus de public."

Une organisation transitoire

L'ancien bâtiment doit être déconstruit. Cette opération entraîne une réorganisation provisoire du marché hebdomadaire. À compter du samedi 14 septembre, et pour toute la durée des travaux, quelques commerçants sont déplacés. La partie du boulevard Delhumeau-Plessis (entre la rue Wilson et la rue de l'Hôtel-de-Ville), reste fermée à la circulation sur cette portion. Seule une voie de circulation permet de desservir la rue Wilson ainsi que le garage Renault Minute. Cette disposition est valable uniquement le samedi matin, jour de marché.

INFOS

Service Halles et Marchés
02 72 77 24 26



COUP DE POUCE APPEL À BÉNÉVOLES

Les personnes disposant de temps libre et souhaitant s'investir en faveur de la réussite éducative des enfants peuvent devenir bénévoles au sein des dispositifs Coup de Pouce Langage et Accompagnement à la scolarité.

• Langage

N'hésitez pas à devenir l'un des maillons de la chaîne menant à la réussite scolaire. Coup de Pouce Langage a pour objet de faciliter l'accès au langage, de développer le goût pour la lecture. Il est mis en place à l'école Brontë, pour les élèves de moyenne et grande sections, tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 16h à 17h, à partir du lundi 12 novembre. Deux bénévoles sont attendus pour intervenir, selon la disponibilité de chacun, un soir par semaine.

• Accompagnement à la scolarité

Pour le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), 8 personnes sont recherchées pour assurer, bénévolement, l'accompagnement à la scolarité d'enfants du CE1 au CM2. Proposé sur le quartier Jean-Monnet, le CLAS se déroule, à compter du 24 septembre, les mardis de 16h45 à 18h et les mercredis de 10h à 12h.

INFOS

Service Scolaire
02 72 77 21 62

CHOLET ANIMATION ENFANCE RÉSERVEZ EN LIGNE

Afin de faciliter votre quotidien, les inscriptions et réservations pour les accueils de loisirs se font via "Mon espace perso" sur monespacecitoyen.cholet.fr

Si vous n'avez pas d'espace personnel, vous devez le créer et renseigner la composition de votre famille. Ce compte est personnel, confidentiel et sécurisé. Vous pourrez ensuite effectuer les inscriptions aux activités et fournir les documents demandés. Une fois votre demande validée, vous pourrez faire vos réservations. Ce système de réservation simple et souple s'adapte à votre mode de vie.

Pour les mercredis, vous pouvez faire vos réservations et toutes modifications jusqu'à J-2 (exemple : le lundi pour le mercredi).

Pour les vacances scolaires, vous pouvez faire vos réservations et toutes modifications jusqu'à J-7 (exemple : le lundi pour le lundi suivant).

INFOS

Cholet Animation Enfance
02 72 77 24 00

ERRATUM

Dans notre article sur la Maison de la nature paru dans Cholet mag d'avril 2019, le numéro de téléphone indiqué comporte une erreur. Il fallait lire 02 41 58 61 93.

CHOLET

jardin de verre

ESPACE DU SPECTACLE VIVANT

SAISON 2019 | 2020

Théâtre - Danse - Musique - Jeune Public

Plus de 60 artistes et rendez-vous!

Abonnement 4 spectacles [Au choix]
39€ [adultes] 18€ [scolaires, étudiants, dem. emploi]

Ouverture de la billetterie : mardi 3 septembre 2019

Nouveau : En septembre, la billetterie est ouverte le matin!

www.jardindeverre.fr



Les travaux se poursuivent sur l'église Notre-Dame.

En vidéo sur la chaîne YouTube **Cholet, Ville et Agglomération**

UNE RESTAURATION "MAISON"

Les travaux se poursuivent sur l'église Notre-Dame. Après la rénovation de l'entrée occidentale et de ses deux flèches, c'est au tour du transept Nord d'être restauré. L'usure, les infiltrations d'eau ont lentement dégradé l'édifice choletais.

Un travail minutieux et artisanal

Il y a 18 mois, a débuté l'opération appelée calepinage. Elle consiste en un relevé méthodique de chaque pierre, de ses mensurations, des moulures et de toutes les parties travaillées. Toutes les cotes sont ensuite reproduites sur un dessin. À l'issue de ces relevés, les agents du Centre Technique Municipal ont pendant un an et demi, dans leur atelier situé au presbytère de l'église Saint-Pierre, taillé des pierres de tuf jusqu'à obtention de l'identique.

Une à une, les innombrables pierres taillées sont montées à la place de celles abîmées par le temps. Ensuite, les 30 m² de vitraux fabriqués pendant l'hiver par les deux agents vitraillistes de la Ville, prendront leur place sur la rosace du transept Nord.

Le monument rénové devrait être rendu aux Choletais en décembre prochain. La réhabilitation du transept aura coûté 450 000 €, pose et dépose de l'échafaudage compris.

RENCONTRES CITOYENNES

R.Ci

Venez échanger avec **Gilles BOURDOULEIX** et son équipe

Du 23 septembre au 1^{er} octobre

*Sans vous, Cholet ne serait pas ce qu'elle est !
Gilles Bourdouleix*

cholet.fr
#VivonsCholet

CHOlet
L'entrepreneuse



L'APPLICATION TELLMYCITY ÉVOLUE

L'outil participatif permet aux citoyens 24h/24 et 7j/7 de suggérer une amélioration, de participer activement au développement de la Ville et de faire remonter un problème existant dans l'espace public.

L'interface numérique plus performante

Dans un souci d'amélioration permanente, l'application TellMyCity connaît une évolution sensible. Ainsi, son ergonomie a été retravaillée pour plus de confort. Les citoyens pourront dès le premier jour des Rencontres Citoyennes, télécharger la version 2 -TellMyCity prime- sans interruption de service, via leur store habituel d'applications (IOS ou Android), puis supprimer l'ancienne version.

L'objectif des nouvelles fonctionnalités est de rendre l'application TellMyCity plus accessible et performante dans son lien entre les habitants et la Collectivité.

LES RENCONTRES CITOYENNES

Du 23 septembre au 1^{er} octobre élus de la majorité et citoyens se rencontrent.

Depuis 1995, les élus de la Majorité municipale proposent aux habitants de Cholet et du Puy Saint Bonnet, de se rencontrer lors de réunions programmées en septembre. C'est l'occasion pour les uns et les autres d'évoquer les projets structurants, de parler citoyenneté et vie publique et de dialoguer sur des dossiers parfois complexes. C'est également un temps fort pour faire le point sur les aménagements en cours et, pour les habitants, de prendre la parole afin d'exprimer leurs préoccupations quotidiennes.

Comme aime à le rappeler Gilles Bourdouleix, Maire de Cholet : "Ce sont les Choletais qui vivent la Ville et leur quartier au quotidien. Sans eux, Cholet ne serait pas Cholet."

Être en relation directe avec le Maire et les élus facilite la compréhension du développement de la ville. L'Action Cœur de Ville en est un exemple marquant. La transformation du centre-ville, l'agencement souhaité des espaces publics, l'attractivité et la diversité des propositions faites pour que les citoyens s'approprient toujours plus le centre de Cholet, sont largement commentés et explicités lors de ces temps forts. Il en est de même pour toutes les actions menées quartier par quartier, en faveur d'un cadre de vie où les Choletais et les Puy Saint Bonnetais vivent au quotidien.

À vos Agenda

- **Lundi 23 septembre - 20h30 :**
Centre-ville + Pasteur-Bretagne
Hôtel de Ville – salle Paul-Valéry
- **Mardi 24 septembre - 20h30 :**
Turbaudières-Girardières
+ Calvaire-Monnet-Choletière
Salle Joachim-du-Bellay
- **Mercredi 25 septembre - 20h30 :**
Tuilerie-Leclerc
Lycée La Providence
- **Judi 26 septembre - 20h30 :**
Lorraine + Libération
Foyer de la Salle des Fêtes
- **Lundi 30 septembre - 20h30 :**
Val de Moine
Amphithéâtre du Domaine universitaire du Choletais
- **Mardi 1^{er} octobre - 20h30 :**
Puy Saint Bonnet
Théâtre du Puy Saint Bonnet

ENSEMBLE DANS L'ACTION

#SupporterNumero1

SUPPORTER NUMÉRO 1 !

Six. C'est le nombre de clubs sportifs évoluant à haut niveau, soutenus financièrement par l'Agglomération du Choletais. Une nouvelle campagne de communication vise à faire connaître le lien fort qui existe entre ces clubs, le territoire et ses habitants.

Historiquement, l'Agglomération du Choletais soutenait deux clubs de haut niveau : Cholet Basket et La Stella Sport La Romagne. En 2017, quatre autres clubs, qui répondaient à des critères sportifs dits de haut niveau, les ont rejoints : le Badminton Associatif Choletais, les Dogs, le Stade Olympique Choletais et l'Union Cycliste Cholet 49. "Le travail de partenariat entre la Collectivité et les clubs est intense. Nous choisissons d'accompagner leurs ambitions sportives, à la fois financièrement et matériellement, avec notamment les infrastructures que l'on met à leur disposition, dans le cadre de leur projet sportif", constate

Florence Dabin, Vice-Président de l'AdC en charge du Sport de haut niveau. En contrepartie, les clubs s'engagent en menant des actions sur le territoire, dans les établissements scolaires ou auprès des clubs des communes, par exemple.

Ensemble dans l'action

Mais ce partenariat va bien au-delà. "Il se concrétise dans le partage de valeurs communes entre les clubs et le Choletais : audace, ambition, dynamisme..." Puissant outil de communication, le sport véhicule des valeurs sportives, humaines, sociales.

"C'est fédérateur : du pratiquant au bénévole, du parent qui accompagne au coach, du supporter au dirigeant... Et puis, le sport fait partie de l'ADN du Choletais. Il permet de renforcer notre appartenance au territoire, grâce aux disciplines qui brillent au plus haut niveau", note l'élue. C'est justement l'objectif de cette campagne : nous plonger dans une nouvelle aventure sportive, grâce au sport amateur et à ces six clubs d'élite que l'AdC soutient. "Que l'on soit sur le terrain, dans les tribunes ou sur les bords de route, c'est ensemble qu'on réussit, ensemble qu'on est fiers de notre territoire !", appuie Florence Dabin.

"Le soutien de l'Agglomération est d'abord financier et logistique. Mais il nous apporte surtout une visibilité sur le territoire. Ce qui pour nous, Petit Poucet, nous installe en tant que club de haut niveau, nous rend légitime. Le soutien de l'AdC agit comme un label. Avec les 5 autres clubs, et à l'initiative de la Collectivité, on échange sur nos bonnes pratiques, nos expériences, on mutualise. Je ne crois pas que cela existe ailleurs. Dans le monde du badminton en tout cas ! On se partage une couverture médiatique et un territoire économique en bonne intelligence, sans se faire concurrence."

Jean-Claude Arnou
Président
du Badminton
Associatif Choletais



"Le sport, c'est une vitrine ; ce qui permet de rayonner et de se différencier des autres collectivités. C'est un facteur d'attractivité. En tant que club d'élite, CB participe à ce rayonnement. Un club sportif professionnel fonctionne comme une entreprise : il a un vrai rôle économique à tenir et des valeurs à partager, d'audace, d'entrepreneuriat, de réussite... Même si les niveaux et les échelles diffèrent entre les 6 clubs, on ne ressent aucune concurrence. Les relations sont bonnes et saines, dans un esprit sportif. Cette mise en réseau, voulue et pilotée par l'Agglomération, est pour nous tous stimulante."

Jérôme Mériçnac
Président
de Cholet Basket



Alain Durand
Président de l'Union
Cycliste Cholet 49

"Il est difficile pour le public de situer le niveau de l'UCC 49 dans la hiérarchie nationale. Le soutien de l'Agglomération nous a permis d'être plus visibles. En plus des subventions accordées, nous bénéficions d'une aide logistique lors des compétitions. Nous portons lors des épreuves, l'engagement de l'AdC en faveur de l'environnement (campagne sur l'eau du robinet, charte verte de bonne conduite au sein du club) et nous affichons l'appartenance à ce territoire jusque sur nos maillots. Les rencontres avec les 5 autres clubs de haut niveau favorisent les échanges sur nos pratiques et nourrissent l'expérience de chacun."



Rodolphe Intsaby
Président du
Hockey Club
Choletais

"Notre objectif est de nous maintenir dans les hauteurs du tableau de la D1 pour donner au public et aux partenaires l'émotion attendue. L'accompagnement de l'Agglomération du Choletais est primordial pour cela. Il est financier par les subventions, et logistique par la mise à disposition du complexe Glisséo. Les élus sont aussi présents à nos côtés ; ils nous écoutent. Nous collaborons également avec les autres clubs de haut niveau. Nous échangeons sur nos pratiques, nos problématiques. Nos relations se développent."

Guy Soulard
et Odile Brin
Co-Présidents
de la Stella Sport
La Romagne



"L'Agglomération soutient la Stella depuis 2002. Sans ce soutien, le club n'en serait pas là aujourd'hui. Grâce à ce réseau, on ne se sent pas tout seuls. Cette ouverture vers les 5 autres clubs, qui évoluent dans des disciplines différentes, c'est un vrai plus. On échange sur nos problématiques et des idées germent. Et c'est comme ça qu'on avance ! Par exemple, on réfléchit actuellement à la mutualisation d'heures pour un suivi médical de nos joueurs. Ce qui est fait là par la Collectivité, cela ne se fait pas ailleurs. Si Cholet est 3 fois Ville la plus sportive du Challenge L'Équipe, ce n'est pas un hasard !"



Benjamin Erisoglu
Président du Stade Olympique Choletais

"L'Agglomération du Choletais est présente à nos côtés et nous donne toujours plus de visibilité. Le projet du nouveau stade en témoigne. Les efforts faits par le SOC et par les cinq autres clubs de haut niveau font la fierté de la Ville et du territoire. Nous avons le même ADN, les mêmes valeurs sportives et humaines. Au SOC, notre ambition est de former de mieux en mieux les jeunes pour écrire les belles pages de notre histoire. Dans le championnat 2019/2020, nous allons prendre les matchs un par un et nous ferons le bilan à la trêve hivernale. Mais nous avons l'ambition de briller."



EN SCÈNE !

Cette année encore, le Théâtre Saint-Louis propose un programme éclectique et dynamique. Cette nouvelle saison associe tous les arts de la scène en conjuguant qualité, exigence et plaisir pour toutes les générations, avec ce souci toujours défendu par l'Agglomération du Choletais, d'une accessibilité pour tous. Danse, théâtre, humour, concert, jeune public et arts croisés s'inscrivent dans la ligne artistique. Depuis 2012, plus de 23 000 spectateurs sont accueillis lors de chaque saison. Venez les rejoindre ! Morceaux choisis.

En vidéo sur la chaîne YouTube **Cholet, Ville et Agglomération**



La machine de Turing
Théâtre / Jeudi 30 janvier



Abd Al Malik
Musique / Vendredi 3 avril



Solstice / Blanca Li
Danse / Mercredi 13 novembre



Le Misanthrope
Théâtre / Mercredi 8 avril



Marie-Claude Pietragalla
Danse / Vendredi 17 janvier



Marc Lavoine
Musique / Mardi 5 novembre



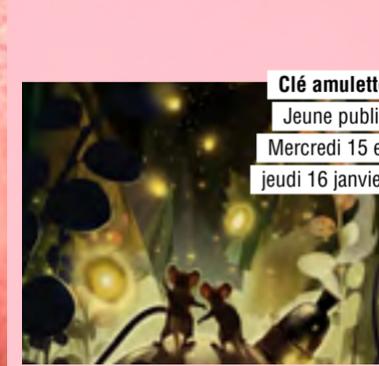
Hailey Tuck
Musique / Jeudi 26 mars



Saloon / Cirque Eloize
Arts croisés / Jeudi 13 et vendredi 14 février



Michèle Bernier
Humour / Dimanche 24 novembre



Clé amulette
Jeune public
Mercredi 15 et
jeudi 16 janvier



Je suis plusieurs
Jeune public
Mercredi 20 et
jeudi 21 novembre



Bénabar
Musique / Jeudi 6 février



Driftwood
Arts croisés
Mercredi 27 et
jeudi 28 novembre



Raphaël Personnaz
Théâtre / Mercredi 8 janvier



Madeleine Peyroux
Musique / Mardi 3 décembre



Deux mensonges et une vérité
Théâtre / Jeudi 19 décembre

PRÉPAREZ VOTRE SAISON

L'équipe vous accueille dès le 5 septembre au point information du Théâtre, pour vous présenter les spectacles et vous accompagner dans vos choix. Notez également l'ouverture exceptionnelle de la billetterie samedi 21 septembre de 13h30 à 18h30, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

INFOS

Théâtre Saint-Louis
rue Jean-Vilar - 02 72 77 24 24
info-theatre@choletagglomeration.fr

Retrouvez toute la saison sur culture.cholet.fr
Billetterie en ligne sur billetterie.cholet.fr

FESTIVAL COLOMBINE

Théâtre mobile

THÉÂTRE MOBILE

Dans le cadre de son Projet de territoire, l'Agglomération du Choletais a souhaité soutenir la diffusion du spectacle vivant sur l'ensemble de son territoire. En ce sens, un projet culturel a été établi, sous la forme d'une saison intitulée "Festival Colombine", afin d'apporter une nouvelle offre culturelle aux habitants des communes de l'AdC. Pour la saison 2019-2020, sont ainsi proposés 8 spectacles divertissants et de qualité, répartis sur différentes communes de l'Agglomération. Ces spectacles sont gratuits, sur réservation auprès de la mairie de chaque commune accueillante.

Programme de la saison 2019-2020

- **Le ballon rouge**
Vendredi 27 septembre – 20h30
Bégrolles-en-Mauges – Salle du Gué-Brien
- **Sand sisters**
Jeudi 17 octobre – 20h30
La Romagne – Espace Galerne
- **Les banquettes arrières**
Samedi 9 novembre – 20h30
Saint-Paul-du-Bois – Le Théâtre
- **Qu'est-ce que le théâtre ?**
Samedi 14 décembre – 20h30
Lys-Haut-Layon – Théâtre Saint-Charles (Nueil-sur-Layon)
- **L'affaire sardines**
Samedi 1^{er} février – 20h30
Yzernay – Salle Saint-Georges
- **Les goguettes**
Vendredi 20 mars – 20h30
Saint-Léger-sous-Cholet – Salle de La Prairie
- **Diane Tell**
Mardi 14 avril – 20h30
Montilliers – Maison commune de loisirs Le Lys
- **Animaniversaire**
Samedi 16 mai – 18h
Mazières-en-Mauges – La Gagnerie

INFOS

Réservations auprès des communes accueillant les spectacles.
culture.cholet.fr



LA MOBILITÉ POUR PLUS DE LIBERTÉ

Le Comité d'action gérontologique, l'Agglomération du Choletais et le CLIC-IGEAC organisent vendredi 27 septembre un forum à destination des seniors, sur le thème de la mobilité. L'Espace Jean-Ferrat du May-sur-Èvre accueille de nombreuses animations entre 9h30 et 18h : conférence, ateliers, débat théâtral, stands d'information, déjeuner (plateau-repas à 6 €). Transports, habitat et numérique sont les trois grands thèmes

déclinés tout au long de la journée. Entrée gratuite. Programme complet sur solidarite.cholet.fr

INFOS

Information et réservation du repas avant le 19 septembre auprès de la mairie du May-sur-Èvre 02 41 63 80 20

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

La 36^{ème} édition des Journées Européennes du Patrimoine permet aux Choletais de découvrir gratuitement samedi 21 et dimanche 22 septembre, les monuments et lieux témoins de notre histoire et de la culture locale.

Les Musées de Cholet sont associés à la manifestation et ouvrent leurs portes

aux visiteurs. L'accès est libre dans les galeries du Musée d'Art et d'Histoire, ainsi que dans celles du Musée du Textile et de la Mode. Des visites guidées sont également programmées sur les deux jours.

Hors les murs

Les musées de Cholet proposent de découvrir un monument emblématique : le **Palais de justice** de Cholet. Les visites de la salle des pas perdus et de la salle d'audience permettront au public, samedi 20 septembre en après-midi, d'investir l'édifice néoclassique, chargé d'histoire et d'anecdotes.

Une œuvre collaborative qui s'adresse aux enfants prendra naissance lors de ces journées exceptionnelles pour s'achever le 20 novembre lors des Journées des Droits de l'Enfant. Elle sera la représentation picturale grâce à l'alphabet d'Herbin, de l'article 31 de la déclaration des droits de l'enfant.

INFOS

Programme complet sur culture.cholet.fr

EMPLOI : UN SERVICE À VOTRE ÉCOUTE



L'Agglomération du Choletais agit en faveur de l'emploi. Elle s'appuie pour cela sur un service dédié : le service Emploi situé rue des Bons-Enfants à Cholet. Inscrit ou non à Pôle emploi, demandeur d'emploi en recherche active ou salarié ayant un projet de reconversion, tous les profils sont ici accueillis, orientés et informés.

Offres d'emploi, formation, métiers, entreprises qui recrutent, l'espace accueil permet d'accompagner dans les recherches d'emploi ou d'aider dans un projet de reconversion professionnelle. Si les offres d'emploi du secteur sont consultables sur place, beaucoup viennent ici pour les outils informatiques en libre-service et prendre conseil auprès des professionnels du service sur les techniques de recherche d'emploi (rédaction de CV, lettre de motivation, simulation d'entretien...). Grâce à un accompagnement individualisé, le demandeur d'emploi peut ainsi définir son projet professionnel et faire coïncider au mieux son profil aux besoins des employeurs locaux.

INFOS

Service Emploi du Choletais
02 44 09 25 90

Accueils de proximité dans les quartiers :

Quartier Colline-Villeneuve

Lundi de 14h à 17h au Centre social Horizon

Quartier Favreau-Les Mauges

Mardi de 14h à 17h au Centre social du Planty

Quartier Bretagne-Bostangis

Mercredi de 9h à 12h au Centre social Pasteur

Quartier Jean-Monnet

Jeudi de 9h à 12h au Centre social K'léidoscope

PRIORITÉ : EMPLOI

Une date à retenir et un forum à ne pas manquer ! Pour accompagner les entreprises du territoire qui recrutent, l'Agglomération du Choletais, en partenariat cette année avec Mauges Communauté, organise à nouveau son Forum pour l'Emploi mardi 24 septembre au Parc des Expositions de la Meilleraie.



La première édition, en mars 2018, avait réuni une centaine d'entreprises.

Conforté par le succès de la première édition en mars 2018, le format "job dating" est reconduit permettant ainsi un contact direct entre entreprises et personnes en recherche d'un emploi. Il est ouvert à tout public. Les visiteurs pourront bénéficier d'un temps d'échange personnalisé avec des représentants d'entreprises qui recherchent des candidats pour une embauche immédiate. Près de 150 entreprises sont attendues cette année. Le MEDEF et la CPME (Confédération des Petites et Moyennes Entreprises) soutiennent ce projet ainsi que Pôle emploi et les différents partenaires de l'emploi, également associés à l'organisation de ce forum.

Deux territoires, une même problématique

Avec ses 51 000 emplois, le Choletais se positionne comme le 2^{ème} bassin industriel des Pays de la Loire. Ce riche tissu économique

est tiré par des filières d'excellence : agroalimentaire, matériaux et machines, mode et textile, plasturgie, transport et logistique, électrique et informatique. Dans le Choletais et dans les Mauges, les taux de chômage affichent des niveaux très bas, proches du plein-emploi (5,5 % au dernier trimestre).

Revers de la médaille : les entreprises locales rencontrent des difficultés dans leur recherche de nouveaux salariés pour accompagner leur croissance. "Avec moins de 6 % de chômage, le Choletais est souvent cité en exemple. Les emplois, ce sont les entreprises qui les créent et en amont la Collectivité leur offre les moyens de s'implanter et de s'étendre. Le territoire doit être attractif pour les entreprises mais également pour les salariés qui vivent et consomment sur place. Là aussi, la Collectivité joue un grand rôle", analyse Michel Champion, Vice-Président de l'AdC en charge du Développement économique. Un constat partagé par son homologue Jean-Claude Bourget, Vice-Président de Mauges Communauté : "Le problème pour

les entreprises des Mauges est de trouver du personnel compétent dans des domaines très sectorisés, avec des thématiques spécialisées comme l'industrie, le transport, les services à la personne... Les entreprises ne savent pas toujours comment communiquer et les demandeurs d'emploi n'osent pas toujours postuler. C'est tout l'intérêt du forum : aucune barrière entre demandeurs d'emploi et entreprises. C'est devenu indispensable de les faire se rencontrer." Il n'y a pas de solution simple adaptée à ces problématiques de recherche d'emploi, il faut donc essayer de les imaginer. "On travaille sur deux territoires différents, aux problématiques semblables. En cela, l'événement est innovant", conclut Michel Champion.

INFOS

Forum pour l'Emploi
Mardi 24 septembre
Parc des Expositions de la Meilleraie - Cholet

Direction du Développement économique
02 44 09 26 30



Opérette "La fille de Mme Angot" par les Joyeux Lurons, jouée en 2018.

© J.F. BODINÉ

"BARBE BLUES" PAR LES JOYEUX LURONS

Le Théâtre Saint-Louis de Cholet accueille le week-end des 5 et 6 octobre, la troupe des Joyeux Lurons pour un spectacle de théâtre musical en 4 actes.

Les Joyeux Lurons est une troupe théâtrale et musicale créée en 2006. C'est une habitude pour ce collectif talentueux de nous proposer des spectacles surprenants et singuliers où

revisiter les œuvres théâtrales n'est qu'un prétexte pour nous faire voyager dans des univers fantasmagoriques, amusants, étonnants. Cette année encore, la créativité et l'inspiration sont au rendez-vous pour une interprétation atypique de la pièce d'Offenbach, "Barbe-bleue".

Barbe-Bleue vit aujourd'hui dans un royaume riche et prospère, aux abords d'une favella aussi pauvre que joyeuse. Veuf réjoui, il aime le blues et les bécanes... C'est l'ambiance originale de la pièce mise en scène par Élisabeth Arnaud de la Compagnie Côté Cour.

Un spectacle théâtral et musical pour tous les âges joué par des amateurs encadrés par des professionnels. Il est proposé au Théâtre Saint-Louis samedi 5 octobre à 20h30 et dimanche 6 octobre à 15h.

RÉSERVATIONS

Office de Tourisme du Choletais – 02 41 49 80 00
Super U – Les Arcades Rougé
Tarifs : 15 € adultes ; 7 € enfants (- 14 ans)

FÊTE DE LA SCIENCE

Samedi 5 et dimanche 6 octobre, de 14h à 17h, le Musée du Textile et de la Mode accueille le Village des sciences dans le cadre de la manifestation nationale. Des espaces d'animations, de démonstrations et d'expositions ouverts gratuitement au public invité à tester, expérimenter et poser des questions aux scientifiques présents sur le site.

Un savoir partagé

De nombreux prestataires ont souhaité s'associer à l'événement pour informer et partager leur savoir dans des domaines scientifiques divers :

- CPIE Loire-Anjou : âge de pierre, haches de pierre – retour sur un inventaire ;
- SLA section Astronomie : découverte photographique du ciel vendredi 4 octobre au soir à Ribou ;
- La Citadelle : les énergies renouvelables expérimentées ;
- Nova CHILD : innovation et savoir-faire dans le textile pour enfants ;
- Plateforme eMode : textiles du futur, comment sont-ils conçus ?



Samedi 5 et dimanche 6 octobre de 14h à 17h.

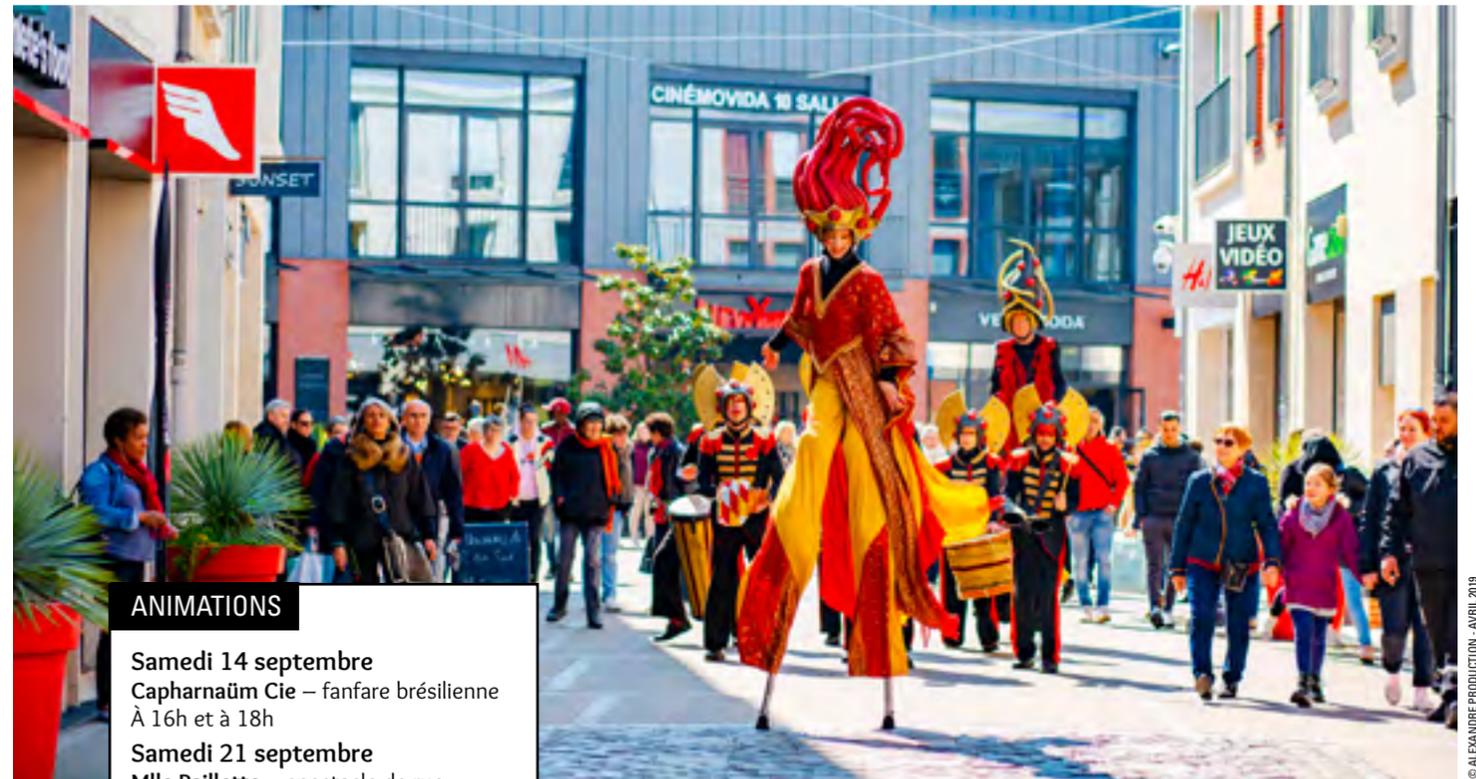
Des démonstrations de teinture végétale dans le jardin du Musée du Textile et de la Mode seront présentées uniquement le samedi. Par ailleurs, la direction des Parcs, des Jardins et du Paysage de l'Agglomération du Choletais organise des visites guidées du pollinarium sentinelle dans les jardins du musée, uniquement le samedi de 10h à 12h et de 14h à 16h.

INFOS

Musée du Textile et de la Mode
02 72 77 22 30
Programme complet sur cholet.fr

ARCADES ROUGÉ 10 ANS DÉJÀ !

En septembre, le complexe commercial et immobilier des Arcades Rougé fête ses 10 ans. Animations et spectacles de rue sont au programme. L'occasion pour nous de revenir sur les choix opérés à l'époque par la Municipalité.



ANIMATIONS

Samedi 14 septembre
Capharnaüm Cie – fanfare brésilienne
À 16h et à 18h

Samedi 21 septembre
Mlle Paillette – spectacle de rue
À 16h et à 18h

Du 9 au 21 septembre
Grand jeu concours avec la participation des commerçants des Arcades Rougé et des parcs de loisirs.
Nombreux lots à gagner.

Programme complet sur [f @arcadesrouge](https://www.facebook.com/arcadesrouge)

2009-2019. En 10 ans, les Arcades Rougé sont devenues un lieu incontournable du centre-ville, idéal pour y vivre et flâner. En plein cœur de ville se côtoient logements, cinéma, restaurants, commerces, hôtel et parking. Un projet ambitieux pour la ville et le territoire. "Fruit de 10 ans de persévérance,

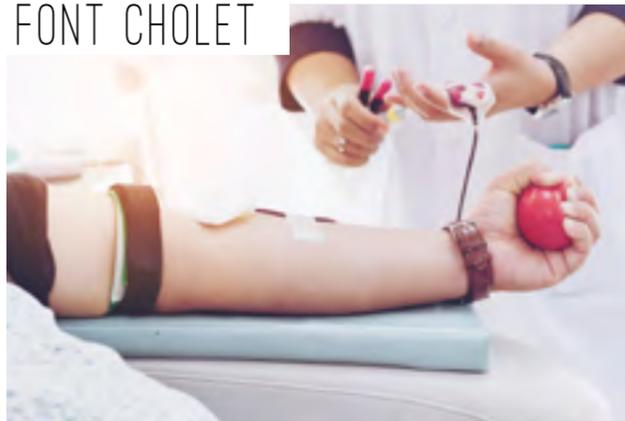
cette initiative municipale a permis à Cholet de disposer d'un nouvel espace de vie qui se voulait à l'époque résolument tourné vers l'avenir, et qui est aujourd'hui bien ancré dans le quotidien des Choletais. Bien avant le programme national Action Cœur de Ville proposé par l'actuel Gouvernement, nous avons largement investi pour le centre-ville. Un projet de 101 millions d'euros, dont 35 millions pour la Collectivité", rappelle Gilles Bourdouleix, Maire de Cholet.

Un projet visionnaire

Dès 2009, les Arcades Rougé proposent une offre commerciale donnant un souffle nouveau au centre-ville. Enseignes de renom,

cinéma de 10 salles, surface alimentaire ouverte 7 jours sur 7, parking de 512 places dont la Collectivité maîtrise les coûts de stationnement... un vrai centre commercial à ciel ouvert ! "À l'époque, la Municipalité a fait le choix d'implanter un cinéma en plein cœur de ville, au sein des Arcades Rougé. Alors que comme d'autres villes, nous aurions pu privilégier une installation en périphérie", confie Gilles Bourdouleix. Pari gagné ! L'établissement agit comme une locomotive dont les effets d'entraînement renforcent la vitalité des commerces et participent à la vie nocturne. Car, rappelons-le, les Arcades Rougé sont aussi génératrices de nombreux emplois. On ne peut que s'en réjouir.

© ALEXANDRE PRODUCTION - AVRIL 2019



DON DE SANG LES PROCHAINES COLLECTES

Donner son sang permet de sauver des vies. La santé d'un million de personnes en France dépend de ce geste de solidarité.

Qui peut donner ?

Toute personne âgée de 18 à 70 ans pesant plus de 50 kg et reconnue apte suite à l'entretien pré-don, peut donner son sang. Avant de vous rendre sur l'une des collectes et pour savoir si vous pouvez donner votre sang, faites le test en ligne sur dondusang.efs.sante.fr

Prochaines collectes à Cholet :
(Hôtel de Ville - Salle des Expositions)

- Vendredi 6 septembre de 16h à 19h30
- Samedi 21 septembre de 8h15 à 12h15
- Samedi 16 novembre de 8h15 à 12h15

INFOS

Association pour le Don de Sang Bénévole de Cholet
02 41 71 98 89

[f @dondusangcholet](https://www.facebook.com/dondusangcholet)

PUY SAINT BONNET EN FÊTE

Cette année encore les bénévoles de la Commission des Fêtes du Puy Saint Bonnet préparent un week-end d'exception les 14 et 15 septembre prochains. Les festivités s'y annoncent toujours aussi conviviales et chaleureuses : dégustation de la saucisse carrée du chêne rond, concours de pétanque, randonnée pédestre, voitures anciennes et motos, vide-grenier, feux d'artifice, sans oublier la structure gonflable et la fête foraine, qui feront le bonheur des petits et des grands.

Un événement soutenu par la Ville de Cholet et la Mairie du Puy Saint Bonnet.

INFOS

[f @psbenfete](https://www.facebook.com/psbenfete)

Dessignons notre territoire

+  **Schéma de Cohérence Territoriale
de l'Agglomération du Choletais**

ENQUÊTE PUBLIQUE

Le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) qui organise le développement de l'Agglomération du Choletais pour les 15 prochaines années, est mis à consultation du public dans le cadre de l'enquête publique.

L'enquête publique a pour objet de recueillir vos observations et suggestions sur le projet de territoire. Celle-ci se tiendra du 24 septembre au 25 octobre 2019. Madame Vautravers, Présidente de la commission d'enquête, et messieurs Masson et Lecuyer constituent la commission d'enquête.

Le dossier d'enquête publique est à disposition :

- sur le site Internet de l'Agglomération du Choletais (rubrique Urbanisme) ;
- à l'Hôtel d'Agglomération/Hôtel de Ville (siège de l'enquête publique), direction de l'Aménagement, au 4^{ème} étage : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30, à l'exception du jeudi matin ;
- dans les mairies de Coron, La Séguinière, La Tessoualle, Le May-sur-Èvre, Lys-Haut-Layon (mairie provisoire de la commune déléguée de Vihiers), Maulévrier, Saint-Christophe-du-Bois, Saint-Léger-sous-Cholet, Somloire, Trémentines, aux jours et heures habituels d'ouverture.

La commission d'enquête se tiendra à la disposition du public :

- à l'Hôtel d'Agglomération du Choletais mardi 24 septembre de 8h30 à 12h et vendredi 25 octobre de 14h30 à 17h30 ;
- dans les mairies précitées à d'autres dates (voir sur urbanisme.cholet.fr ou par téléphone au 02 72 77 20 80).

Les observations pourront être consignées sur l'un des registres d'enquête disponibles à l'Hôtel d'Agglomération/Hôtel de Ville et dans les mairies précitées, ou adressées à la commission d'enquête :

- par courrier : Agglomération du Choletais, Direction de l'Aménagement (Enquête publique – Révision du SCoT), Hôtel d'Agglomération, BP62111, 49321 Cholet cedex ;
- par mail : scot@choletagglomeration.fr
Objet : "observation enquête publique/Révision du SCoT".



LE GOLF DE CHOLET FÊTE SES 30 ANS

1989-2019. Le Golf de Cholet célèbre ses 30 ans le week-end des 13, 14 et 15 septembre. Un événement entièrement gratuit pour inviter les Choletais à découvrir la discipline sous toutes ses facettes. Démonstrations, initiations, concours de putting, show freestyle... l'occasion de faire ses premiers swings sous l'œil bienveillant de professionnels. À 5 minutes du centre-ville, sur le site préservé du Château du Chêne-Landry, chacun peut ainsi s'initier ou se perfectionner au golf dans un cadre naturel d'exception de 56 hectares ponctué de paysages variés, d'un plan d'eau et d'un large domaine boisé.

Le golf pour tous

"Faire du golf un lieu et un sport accessibles à tous est depuis de nombreuses années un des objectifs du Golf de Cholet. Car tout le monde peut jouer au golf. À tout âge. Il n'est jamais trop tard pour commencer.

C'est un sport convivial à partager en famille ou entre amis", confie Michel Champion, Président de Cholet Sports Loisirs. Avec près de 500 joueurs permanents, le Golf de Cholet a réussi son pari : faire connaître l'activité et permettre au plus grand nombre de partager la même passion. "La discipline souffre toujours d'une image de sport élitiste, de club fermé hyper select. Mais le golf est un sport ouvert à tous, quel que soit son niveau. Il existe plusieurs formules d'abonnements, aux tarifs attractifs et accessibles", note Dominique Ducept, Directeur du Golf de Cholet. Et ce que l'on sait moins c'est que chacun peut aller au golf, aller boire un verre, déjeuner ou dîner au Restaurant du Golf, sans être golfeur.

INFOS

Programme complet sur choletgolf.com

GRATUIT

SPORT EN FAMILLE
DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 2019
2 GÉNÉRATIONS OBLIGATOIRES • PLUS DE 20 DISCIPLINES SPORTIVES

De 10h à 13h et de 15h à 18h : PARC DE MOINE • STADE OMNISPORTS
SALLE DES FÊTES • LAC DE RIBOU

De 10h à 13h : GLISSÉO (dans la limite des places disponibles)

www.oms-cholet.com



50 ANS DE VÉLO

Le club de cyclotourisme Cholet Vélo Sport fête cette année ses 50 ans. Créé en 1969, il compte 101 licenciés, âgés de 34 à 88 ans. Le cyclotourisme, sport-santé par excellence, s'adapte à chaque pratiquant, adulte ou enfant, et à tous les niveaux. "Ici, la pratique du vélo s'effectue en dehors de tout esprit de compétition, dans le cadre d'une activité sportive de loisir, de partage de l'effort et dans la convivialité", se réjouit le Président Jean-Noël Bordron.

Pour marquer le coup, l'association organise deux événements ouverts à tous :

Dimanche 22 septembre

Randonnée Cyclo, allure libre

3 circuits : 100 km, 75 km et 50 km

Départ libre à partir de 8h

Participation 3 € (café, brioche, ravitaillement, collation à l'arrivée)

Samedi 28 septembre

Animations à partir de 15h

Vie du club, expositions photos, vélos vintage, présentation BMX, découverte vélo électrique, démonstration de l'école de vélo...

INFOS

Cholet Vélo Sport
Pôle cycliste Bernard-Hinault
rue Saint-Éloi
choletvelosport.fr





La maman des poissons
court-métrage réalisé par Zita Hanrot.

HOTMILK FILM MAKERS

Le festival choletais du court-métrage est de retour dans les salles obscures du 19 au 21 septembre.

Créé en 2013, le festival annuel Hotmilk Film Makers tisse sa toile au fil des éditions pour être aujourd'hui une référence bien au-delà de notre territoire. Soutenu par la Ville de Cholet, il est désormais placé sous l'égide de l'Association Aux Films de la Moine.

Le festival projette depuis sa création de :

- mettre en avant les talents du territoire (scénaristes, réalisateurs, techniciens, comédiens...);
- montrer que le court-métrage est un format cinématographique incontestable, capable de raconter toute une histoire, une tranche de vie ou revêtir un aspect expérimental;
- ouvrir des réseaux entre professionnels et amateurs, entre les réalisateurs et le public.

Un objectif ambitieux

Le pari initial se réalise puisque les contacts se multiplient, la réputation ne cesse de croître, suscitant l'intérêt de la presse locale et régionale comme l'engouement des écoles de cinéma. La programmation 2019 est hétéroclite. Elle propose des réalisations professionnelles, d'élèves d'écoles de cinéma ou d'amateurs avec une féminisation accrue dans toutes les sphères du 7^{ème} Art.

18 films ont été retenus sur les 240 reçus par les organisateurs. Ils sont présentés au public dans trois catégories :

- catégorie "Jeunes" ouverte aux collégiens et lycéens de l'Agglomération du Choletais;
- catégorie "Sélection officielle" pour les équipes dans laquelle figure un membre qui habite ou a habité Cholet ou l'Agglomération du Choletais;
- catégorie "Coup de cœur" destinée aux créations nationales.

PROGRAMME

Jeudi 19 septembre

- 21h : Conférence sur le thème "Les dessous de l'exploitation"

GRATUIT

Vendredi 20 septembre

- 21h : 7 films (6 courts-métrages de fiction et 1 clip)

Samedi 21 septembre

- 18h : 1 séance spéciale Science-Fiction et films d'anticipation (4 films)

- 21h : 7 films (6 courts-métrages de fiction et 1 documentaire)

Le festival s'enrichit également d'une réflexion plus globale, une conférence animée par Jérémie Cacheux, Directeur de Cinémovida sur le thème : "Les dessous de l'exploitation". Un temps fort pour évoquer la manière de faire une programmation, les éléments qui déterminent le temps de diffusion d'un film, la teneur des contacts avec les sociétés de distribution... Une deuxième partie sera consacrée plus explicitement au court-métrage : comment le faire vivre et lui donner sa place dans le paysage cinématographique ?

INFOS

hotmilk-festival.com

Tarif : 4 € la séance
Réservation au guichet de Cinémovida

POURQUOI INSCRIRE SON ENFANT AU RESTAURANT SCOLAIRE ?

On ne badine pas avec la santé de nos enfants ! En plus de conditions d'hygiène draconiennes, c'est la qualité des produits – nutritionnelle et gustative – qui est visée par la Ville. Avec détermination.



Un enfant accueilli sur la pause méridienne coûte en moyenne 15,71 € à la Ville qui, de son côté, ne demande en moyenne que 2,96 € aux parents. La différence est directement prise en charge par la Collectivité.

Proposer un service de restauration scolaire aux enfants des écoles élémentaires publiques n'est pas une obligation pour la Collectivité. Ce service offert aux enfants, donc indirectement à leurs parents pour qu'ils puissent exercer sereinement leurs activités professionnelles, est garanti à Cholet, comme dans beaucoup d'autres villes françaises bien sûr.

Le plaisir dans les assiettes

En moyenne, plus de 2 100 repas sont servis chaque jour dans les écoles publiques (maternelles et élémentaires) de Cholet et du Puy Saint Bonnet. Ils sont préparés au Cormier par les équipes de la cuisine centrale. La Ville a confié cette mission à la société Sodexo jusqu'en 2020. Ensemble, elles ont voulu aller plus loin que la simple fourniture de repas. À travers un cahier des charges exigeant et un contrôle scrupuleux, la Ville

a imposé à son prestataire une **démarche haute qualité** qui place l'approvisionnement local au premier rang des priorités.

Les 10 bons points de la restauration scolaire :

- des viandes fraîches d'origine française (viandes bovines issues d'animaux de race à viande) ;
- toutes les volailles proviennent d'animaux certifiés Label Rouge ;
- des poissons en filet, garantis sans arêtes ;
- des fruits au sirop sans sirop de glucose ajouté ;
- exclusion des OGM ;
- de l'huile de colza sans OGM pour les assaisonnements ;
- des sauces réalisées traditionnellement (interdiction des sauces en poudre à l'exception des fonds de sauce) ;

LA RESTAURATION SCOLAIRE À CHOLET, C'EST AUSSI :

- des tarifs selon le quotient familial, de 2,41 € à 3,51 € / repas
- des repas à thème
- des animations d'éducation au goût
- du personnel formé et qualifié
- du pain bio proposé à chaque repas depuis 2010 ;
- légumes et fruits bio de producteurs locaux : carottes, tomates, choux blancs, choux rouges, concombres, betteraves, pommes et poires ;
- fromage blanc bio ; yaourts bio de producteur local (May-sur-Èvre).

INFOS
Service Scolaire
02 72 77 23 60

LE SAVIEZ-VOUS ?



Cholet est aussi présente sur LinkedIn avec la nouvelle page "Cholet, Ville et Agglomération". Vous y retrouverez notre regard sur l'actualité du monde économique choletais, des offres d'emplois et des vidéos de valorisation du territoire.

Dédié aux relations professionnelles, le réseau social LinkedIn revendique plus de 400 millions de membres issus de 170 secteurs d'activités dans plus de 200 pays et territoires et plus de 10 millions d'utilisateurs en France.



@choletaglo

Rejoignez-nous !

1919, LA RENTRÉE TRIOMPHALE DU 77^{ÈME} RI

En septembre 1919, la Ville de Cholet organise une réception triomphale pour le retour de son régiment.

Malgré l'armistice du 11 novembre 1918, les mobilisés du 77^{ème} Régiment d'Infanterie ne rentrent pas immédiatement dans leur foyer. Le Gouvernement tient à conserver une armée puissante jusqu'à la signature du traité de paix, qui n'intervient que le 28 juin 1919, avec le traité de Versailles. La démobilisation est donc progressive et commence par les hommes les plus âgés. Les classes de réserve, c'est-à-dire les soldats de moins de 32 ans, sont maintenues sous les drapeaux jusqu'en juillet 1919. Le renvoi des soldats du 77^{ème} à la vie civile s'opère en septembre 1919. Leur retour est célébré en grande pompe à Cholet. Les célébrations commencent le dimanche 14 septembre par la rentrée solennelle du régiment d'infanterie, un hommage aux morts, devant le monument aux Morts de 1870, place de la République, une grande revue des troupes place Travot, le salut aux drapeaux des trois régiments de Cholet (77^{ème}, 277^{ème} et 72^{ème} territorial) puis un concert au Mail.

Pour le retour des braves soldats, la ville s'est pavisée et parée de lumières et de feuillages. "À toutes les fenêtres, les trois couleurs claquent au vent, dans les rues s'élèvent des arcs de triomphe". C'est l'œuvre du Comité des fêtes et des Comités de quartiers. Lundi 15 septembre, l'hommage est plus sobre et pieux : un grand autel sur la place Travot, un office religieux suivi d'un dépôt de gerbes au cimetière. Dans l'après-midi, remise des prix de vertu pour six jeunes filles qui arrivent au bras de soldats mutilés. Les cérémonies s'achèvent le lundi soir par un grand feu d'artifice place de la République. Cette grande fête ne peut cependant masquer le deuil qui frappe les nombreuses familles dont les vêtements noirs rappellent ceux qui sont tombés pour le pays et qui ne reviendront jamais. En hommage à leur douleur et au sacrifice ultime, un emplacement est spécialement réservé aux veuves et aux orphelins de guerre pendant les cérémonies.

Sources : L'Intérêt Public, septembre 1919

EXPOSITION

Pour marquer le 100^{ème} anniversaire du retour des soldats du 77^{ème} Régiment d'Infanterie, les Archives municipales proposent, jusqu'au 16 octobre, dans la galerie de liaison de l'Hôtel de Ville, une exposition intitulée "Carnets de guerre 1914-1918". Cette exposition est une invitation à remonter le temps pour suivre les traces des régiments choletais depuis leur mobilisation jusqu'à leur retour triomphal à Cholet les 14 et 15 septembre 1919. Destinée à un très large public, elle s'appuie sur de nombreuses sources écrites et iconographiques et fait appel aux collections de contributeurs privés.



Arc de triomphe, avenue Gambetta, septembre 1919

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LES ARCHIVES MUNICIPALES.

POURQUOI

Y A-T-IL DES LIVRES POUR ENFANTS ?

Parce que les enfants ont plein de choses à apprendre et à découvrir ! C'est normal, ils n'ont pas la même connaissance du monde que les adultes. Les livres pour enfants sont là pour les aider à grandir et à comprendre le monde. Mais c'est quoi un livre pour enfants ?

Il y en a plein de différents : les albums, les romans, les BD, les documentaires... Pendant des siècles, les livres pour enfants n'existaient pas car les enfants étaient considérés comme des adultes. Au XVII^{ème} siècle, les contes de Perrault, comme *Le Petit Poucet*, étaient d'ailleurs destinés aux adultes.

Un reflet de la société

Au XIX^{ème} siècle, l'école devient obligatoire : tous les enfants apprennent à lire et des livres sont écrits pour eux. Des romans comme *Poil de Carotte* et *Sans famille* leur offrent une image de la société. Et les premiers albums illustrés réjouissent les petits lecteurs.

Pour petits... et grands !

Au XX^{ème} siècle, c'est le grand succès des BD et des super-héros. Aujourd'hui, la littérature jeunesse tient une place très importante. On crée même des albums pour les bébés à qui on fait la lecture dès le plus jeune âge ! Tous ces genres de livres permettent aux enfants d'apprendre, de rêver, de ressentir des émotions, de découvrir des univers ! Mais parfois, la frontière entre littérature jeunesse et adulte n'est pas nette et des livres comme *Le Petit Prince* ou *Harry Potter* plaisent autant aux adultes qu'aux enfants.



Pourquoi ?

Quoi ?

Comment ?

Où ?



Le Bibliobus : les livres à la portée de tous !

À Cholet, 31 000 ouvrages jeunesse sont à disposition à la Médiathèque. Le Bibliobus qui parcourt les routes de Cholet et du Puy Saint Bonnet depuis 38 ans passe chaque mois dans toutes les écoles, publiques et privées. Le fonds dédié au Bibliobus compte environ 25 000 ouvrages, dont 4 000 dans le véhicule ! Il permet à chaque enfant, sans condition, de pouvoir emprunter 4 livres. Un service gratuit, proposé par l'Agglomération du Choletais.



CHOLET PASSION

FACILITER VOTRE VIE QUOTIDIENNE

L'organisation décentralisée de notre République a été conçue au service d'un objectif : mettre en œuvre l'action publique au plus proche des territoires pour la rendre plus efficace.

L'Agglomération du Choletais (AdC) facilite votre vie quotidienne. Quand vous utilisez le bus pour vous déplacer, lorsque vous intégrez une entreprise nouvellement installée sur notre territoire ou encore lorsque vous déposez votre poubelle ou vos déchets triés dans les lieux prévus à cet effet, vous avez forcément utilisé un service de l'Agglomération du Choletais. C'est un véritable acteur de votre quotidien.

La Collectivité s'est toujours attachée à être visionnaire et ouverte sur les territoires voisins. Dans le cadre du Projet de territoire 2018-2025 qu'elle a récemment défini, Cholet est le pôle moteur et central de l'organisation territoriale ; Lys-Haut-Layon est le second pôle de centralité, à l'est du territoire. Ces deux pôles sont au service du territoire, en réseau cohérent et structuré avec des communes aux spécificités valorisées.

Elle se dote d'un nouveau SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), élaboré en étroite concertation avec ses communes membres. Le projet de développement du territoire est le fruit de la prise en compte de tous les besoins locaux (des habitants, des entreprises, y compris agricoles, de la biodiversité...), des spécificités de chaque commune.

Le Projet de territoire est traduit dans le SCoT à travers une organisation multipolaire du territoire, qui offre un niveau d'ambition différencié pour chaque type de polarité, des objectifs de développement économique et résidentiel différenciés par niveau de polarité, adaptés aux besoins et aux dynamiques économiques et résidentielles de chaque commune.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal vient quant à lui traduire les orientations et objectifs définis par le SCoT. Le rapport de compatibilité implique qu'il n'y ait pas d'opposition entre les documents, le PLUi ne devant pas empêcher la mise en œuvre du SCoT. Il vient en respect des particularités de chaque commune avec des plans de secteurs.

Les enjeux auxquels est soumise l'AdC dépassent les limites administratives communales. Réaliser un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, c'est adapter la planification urbaine à l'échelle du fonctionnement

de notre territoire en exprimant dans un document unique le Projet de territoire de l'Agglomération, projet de territoire traduisant les particularités et garantissant la cohérence entre les projets de développement des communes membres.

La gouvernance établie favorise une élaboration en co-construction avec les communes membres et dans le respect de leurs diversité et spécificité.

Le Contrat Local de Santé (CLS), à l'échelle intercommunale, participe lui aussi à la construction des dynamiques territoriales de santé et permet la rencontre des projets portés par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et des aspirations des collectivités territoriales et acteurs du territoire pour mettre en œuvre des actions auprès des populations. Le CLS 2^{ème} génération est en cours de préfiguration. Il se divise en 3 axes majeurs dont un pilier concerne le volet de l'accès aux soins et de l'offre de santé. La volonté partagée de l'AdC et de l'ARS de faciliter l'installation et l'accès aux médecins généralistes et aux spécialistes sur le territoire sera affichée au sein de cet axe de travail.

Sur ce sujet, la Collectivité souhaite apporter des solutions à court terme, mais également à moyen et long termes, afin d'anticiper les futurs départs en retraite et les nouveaux modes d'exercice des médecins.

À court terme, des pistes d'actions sont d'ores et déjà engagées autour des enjeux d'attractivité, de communication et de valorisation du territoire dans l'optique d'attirer et de faciliter l'installation de jeunes internes et praticiens. Dans cet objectif, il a déjà été envisagé de capter de nouveaux internes de passage, dans le cadre de leur formation, sur le territoire choletais. Une nouvelle et innovante initiative sera d'ailleurs annoncée d'ici l'automne.

À plus long terme, le site de l'ancienne clinique Saint-Luc a été repéré pour l'installation d'un "pôle de santé" en plein cœur de ville. La Collectivité s'attache à être force de proposition et accompagnatrice pour faire aboutir ce projet (allègement des règles d'urbanisme, requalification des espaces publics aux abords...), en partenariat avec les financeurs du programme Action Cœur de Ville.

Par ailleurs, le SCoT détermine aussi comment les transports vont se répartir sur le territoire choletais. Le réseau a été étendu aux nouveaux territoires,

les dessertes évoluent, des services sont renforcés. Le Transport pour les Personnes à Mobilité Réduite (TPMR) se développe également fortement avec un élargissement des plages de réservation et un renouvellement des véhicules en cours. Enfin, dans le Vihierois, un service à la demande, pour la desserte des zones les moins denses, complète l'offre et propose une nouvelle forme de services.

Le transport se numérise également avec notamment l'apparition d'une application Choletbus pour une information en temps réel et qui permet également d'acheter directement son ticket et d'en disposer sur son smartphone. Dès cet été, les abonnements seront également concernés.

Le parc de bus utilisé dans Cholet évolue pour une meilleure approche environnementale. Ainsi, en 4 ans, le parc a été renouvelé à 50 % permettant une baisse de plus de 50 % des émissions et jusqu'à plus de 60 % des particules.

L'ensemble de ces sujets est repris dans la Politique Globale de Déplacements qui a été révisée en 2018, en tant que volet déplacements du SCoT.

Enfin, l'Agglomération du Choletais soutient pleinement le monde agricole. Accompagnés d'un groupe de travail composé d'un référent par commune, les élus en charge de l'agriculture ont pour objectif général d'être à l'écoute de toutes les agricultures (agriculture biologique ou conventionnelle) et des filières et d'être le porte-parole des agriculteurs.

Il s'agit de défendre les intérêts et les problématiques agricoles et viticoles dans les projets d'aménagement. Objectifs : limiter la consommation d'espaces des projets d'urbanisme et pérenniser l'agriculture. Il s'agit aussi de faire prendre conscience que l'agriculture et la viticulture sont une force de l'économie locale, avec leur diversité et leur richesse de produits agricoles (viande bovine, lait, vin, chèvre, etc.), traduisant l'agriculture comme "la ferme nourricière du Choletais".

Le Choletais avance et se transforme. Rien n'est figé, le territoire se construit en permanence. Notre réussite sera avant tout la vôtre, une fierté partagée, pour une meilleure qualité de vie.

Très belle rentrée à tous !

L'équipe Cholet Passion

L'OBJET



LA CARTE UNIQUE DES BIBLIOTHÈQUES DU CHOLETAIS

Afin de poursuivre le développement de la lecture publique et d'harmoniser son accès sur tout le territoire, l'Agglomération du Choletais met en place une **Carte Unique valable pour l'ensemble du réseau des bibliothèques du Choletais**.

Cette Carte Unique, gratuite, permet à tous les habitants de l'Agglomération qui le souhaitent, de disposer d'une seule et même carte, afin d'emprunter des documents dans les 31 structures que compte l'agglomération. L'utilisateur adhère désormais à un réseau de bibliothèques, et non plus à une seule structure.

Il peut ainsi profiter d'une offre globale, élargie à plus de 525 000 documents multi supports, et d'une offre numérique en ligne constamment enrichie.

Mode d'emploi

À chaque nouvelle adhésion ou réabonnement, l'utilisateur se verra attribuer la Carte Unique lui permettant d'accéder à toutes les bibliothèques selon leurs horaires d'ouverture (consultables sur le site e-changes).

Il pourra ensuite réserver et demander la mise à disposition d'un document dans la bibliothèque de son choix, en ligne via le portail e-changes. Un système de navettes assuré par le personnel de la Médiathèque est en préparation.

La Carte Unique permet également un accès pour tous à la Bibliothèque numérique 24h/24h : téléchargement d'e-books, de périodiques, des modules d'autoformation (Code de la route et langues étrangères), et en octobre un service de VOD en streaming.

Cette carte, fruit d'un long travail avec les professionnels et les bénévoles qui animent le réseau des bibliothèques du Choletais, est une recommandation de l'Inspection Générale des Bibliothèques qui a audité le réseau en 2018. Elle a été progressivement mise en place depuis le 1^{er} juillet et couvre désormais l'ensemble du territoire.

INFOS

Auprès des bibliothèques du réseau ou sur e-changes.cholet.fr

LE RÉSEAU EN CHIFFRES

- 24 bibliothèques sur le territoire
- 5 relais lecture dans les quartiers de Cholet
- 1 médiathèque
- 1 bibliothèque universitaire
- 45 professionnels
- plus de 480 bénévoles

INFOS PRATIQUES

HÔTEL DE VILLE
02 72 77 20 00
contactville@choletagglomeration.fr

HÔTEL D'AGGLOMÉRATION
02 44 09 25 00
contactagallo@choletagglomeration.fr

MAIRIE ANNEXE DU PUY SAINT BONNET
02 41 56 41 76
mairie-puy-saint-bonnet@choletagglomeration.fr

cholet.fr

CHOLETmag

Mensuel municipal d'information, réalisé par la direction de la Communication de la Ville de Cholet / DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Michel CHAMPION / CONTACT Hôtel de Ville 49321 Cholet cedex tél. 02 72 77 20 00 choletmaginternet@choletagglomeration.fr / DIRECTION DE LA COMMUNICATION Delphine STÉPHAN / RÉDACTEUR EN CHEF Goulvenn DEBOIS / RÉDACTION Marion VEILLET - Éric BOUFFANDEAU - Goulvenn DEBOIS - Nathalie LUCAS / PHOTOS Étienne LIZAMBARD - Mathilde RICHARD Shutterstock / COMPOSITION Mathieu GUILLEZ / RELECTURE Les Décoquilleurs IMPRESSION ICI / DISTRIBUTION Mediapost Tiré à 30 000 exemplaires DÉPÔT LÉGAL septembre 2019

CHOLET A BESOIN DE L'AGGLOMÉRATION ET RÉCIPROQUEMENT

Ces dernières années auront été marquées par une intensification de la dimension agglomération dans la prise en compte des grandes thématiques concernant notre territoire. Les plus récentes concernent le sport et la culture. Elles auront été précédées par des démarches prospectives autour de l'avenir de l'agglomération : la révision du schéma de cohérence territoriale et le lancement d'un plan local d'urbanisme intercommunal. Plusieurs groupements d'achats ont également été mis en place. Tout ceci s'est réalisé dans le cadre d'un périmètre élargi dont nous nous félicitons. Nous avons approuvé tout ce qui concourait

à la densification de cette approche collective. En cette période de rentrée, nous considérons cependant que de nouvelles pages peuvent encore s'écrire. Il nous paraît ainsi que des approches nouvelles autour de l'éducation, des productions agricoles, des transports ou de la santé peuvent être envisagées. S'agissant de la santé, nous considérons même cette intensification de la réflexion intercommunale comme de première nécessité compte tenu des difficultés rencontrées par les habitants tant en matière de médecine générale que de spécialités.

Le débat sur l'articulation entre commune centre et ensemble du territoire, ici comme ailleurs, est désormais apaisé. Il faut cependant renforcer auprès des habitants la perception de la réalité et le caractère concret de notre agglomération. C'est une chance de pouvoir compter une ville centre de plus de 50 000 habitants. C'est une chance de vivre dans une agglomération aux villes et villages dynamiques. Excellente rentrée à toutes et tous.

Un nouvel élan pour Cholet

Fou d'ailes

FÊTE AÉRIENNE - CHOLET (49)

AÉRODROME LE PONTREAU

dimanche

22 septembre
2019

entrée
gratuite!



CAMP MILITAIRE
21-22 septembre

DÉFILÉ DE VÉHICULES
21 septembre



cholet.fr
02 41 62 28 09



CHOlet
l'entrepreneante

CHOLET
ÉVÉNEMENTS

L'AGENDA SUR CHOLET.FR

Pour toute publication dans l'agenda sur cholet.fr, contacter la direction de la Communication
au 02 72 77 23 83 ou choletmaginternet@choletagglomeration.fr

